

# Conférence de presse Jeudi 15 octobre 2020

L'AFPAC

Une réponse au défi CO<sub>2</sub>  
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

# Ordre du jour de la conférence de presse

## Bienvenue

### 1. Point marché des PAC à fin Aout 2020

### 2. Comment la filière s'inscrit dans le Plan de relance ?

- *Dossier « La Pompe à Chaleur au cœur de la transition énergétique. Les enjeux de la relance »*
- *RE2020 position de l'AFPAC*
- *Une taxe HFC contre productive pour les PAC*
- *MaPrimeRénov'*

### 3. Message des installateurs et des mainteneurs

- *Disponibilité de la filière pour répondre à la politique gouvernementale*
- *Retour d'expérience des installateurs sur la plateforme « MaPrimeRénov' » par l'Anah*
- *L'obligation d'entretien des PAC*

### 4. Conclusion : perspectives, cap de la PAC

## Echanges avec la salle

# 1. Point marché des PAC à fin Aout 2020

L'AFPAC

Une réponse au défi CO<sub>2</sub>  
et à la transition énergétique

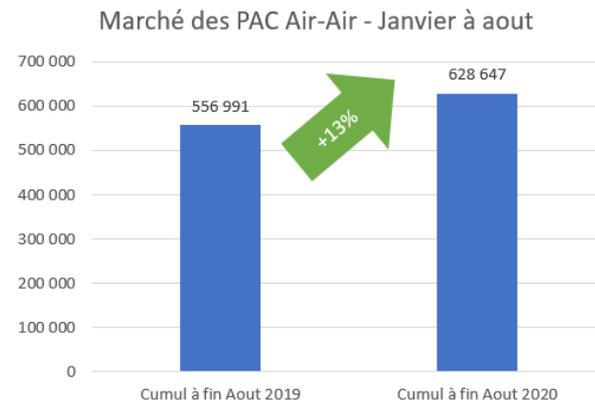


La pompe à chaleur au cœur de votre confort

# Marché des PAC à fin août 2020 : une situation contrastée

- Les PAC air-air résistent et poursuivent leur progression

	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	231 526	213 894	-8%
Mai à Aout	325 465	414 753	27%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>556 991</b>	<b>628 647</b>	<b>13%</b>



- Les chauffe-eaux thermodynamiques souffrent de la réduction des aides publiques et sont menacés par la baisse de la construction de logements neufs

	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	32 875	24 536	-25%
Mai à Aout	43 357	41 486	-4%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>76 232</b>	<b>66 022</b>	<b>-13%</b>



# Marché des PAC à fin août 2020 : une situation contrastée

## Les PAC hydrauliques résistent sur la lancée de la vague de rénovations de 2019

Air-Eau + Géothermie	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	44 105	50 234	14%
Mai à Aout	52 624	49 025	-7%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>96 729</b>	<b>99 259</b>	<b>3%</b>

Marché PAC Air/Eau + Géothermie



## Mais souffrent en logements neufs

Air-Eau ≤ 6 Kw	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	14 021	10 515	-25%
Mai à Aout	14 158	12 018	-15%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>28 179</b>	<b>22 533</b>	<b>-20%</b>

## et fléchissent en rénovation

Air-Eau HT > 55°	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	18 586	26 568	43%
Mai à Aout	30 512	23 794	-22%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>49 098</b>	<b>50 362</b>	<b>3%</b>

Marché des PAC Air/Eau ≤ 6 Kw



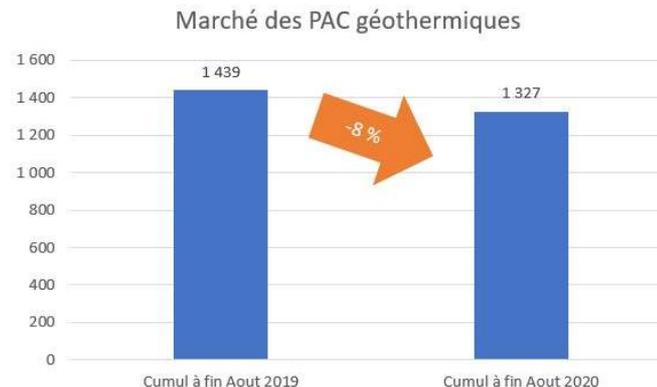
Marché des PAC Air-Eau HT > 55°C



# Marché des PAC à fin août 2020 : une situation contrastée

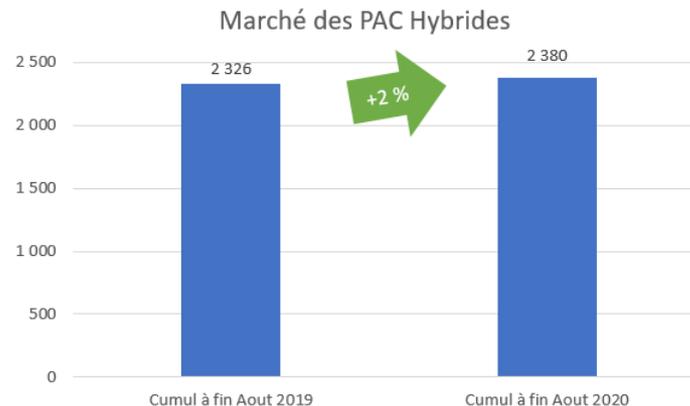
## Les PAC géothermiques de nouveau à la peine

Géothermie	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	759	702	-8%
Mai à Aout	680	625	-8%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>1 439</b>	<b>1 327</b>	<b>-8%</b>



## Les PAC hybrides ne décollent toujours pas

Hybrides	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	1 034	1 255	21%
Mai à Aout	1 292	1 125	-13%
<b>Cumul à fin Aout</b>	<b>2 326</b>	<b>2 380</b>	<b>2%</b>

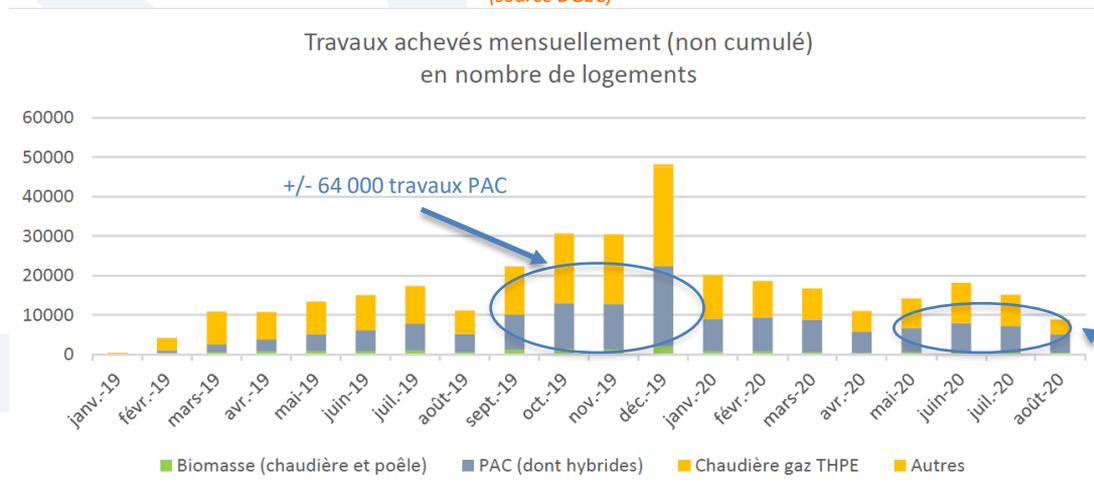


# Marché des PAC à fin août 2020 : une situation contrastée

## Le succès du plan de relance sera clef pour retrouver le dynamisme de fin 2019

Résultats coup de pouce chauffage pour le remplacement de chaudières

(source DGEC)



Air-Eau HT > 55°	2019	2020	évolution
Janv. à Avril	18 586	26 568	43%
Mai à Aout	30 512	23 794	-22%
Cumul à fin Aout	49 098	50 362	3%

## 2. Comment la filière s'inscrit dans le Plan de relance ?

L'AFPAC

Une réponse au défi CO<sub>2</sub>  
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

# La filière PAC prête pour la relance

**La Pompe à Chaleur  
au centre de la transition  
énergétique**

**Une filière prête à relever  
les enjeux de la relance**



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

*Retrouvez l'intégralité de nos propositions pour accompagner le plan de relance. A télécharger sur notre site internet*

## Nos atouts

- Des solutions sobres et bas carbone en neuf comme en rénovation
- Une contribution significative à la PPE et à la Stratégie Nationale Bas Carbone
- Un acteur de l'économie circulaire
- Une filière mobilisée pour la qualité des installations

## Des opportunités

- La RE 2020 en cours de finalisation
- De nombreux outils pour la rénovation

## Des risques

- Une taxe HFC contre productive pour les PAC
- Les primes pour les rénovations globales sauront elles compenser l'exclusion des ménages aux revenus supérieurs des aides directes aux PAC?

## Des enjeux

- Des compétences à mettre en ligne avec les besoins de la filière, ...



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

## RE2020 : la position de l'AFPAC

L'AFPAC a suivi les travaux d'élaboration de la RE2020 : l'expérimentation mise en place fin 2016, les groupes d'experts, les groupes de concertation, la concertation finale.

### La position de l'AFPAC :

- Objectif = stratégie nationale bas carbone en 2050
- Favorable à la **présence de chaleur renouvelable** dans tous les logements (individuels et collectifs) ;
- BBIO et Cep renforcés + exigence sur EgesE (impact carbone des consommations d'énergie) en remplacement du RCR (ratio de chaleur renouvelable, calcul non conforme à la Dir EnR)
- En maison individuelle : **exigence EgesE qui oblige au recours à la chaleur EnR**
- En logement collectif : **exigences sur EgesE par étapes**
  - 2021/ ECS thermodynamique
  - 2025/ chauffage+ECS thermodynamiques

# RE2020 : la position de l'AFPAC

## La position de l'AFPAC (suite) :

- Confort d'été : valoriser toutes les solutions PAC qui apportent du rafraichissement, qu'il soit actif ou passif :
  - Passif
    - freecooling
    - géocooling
  - Actif :
    - PAC réversible
    - double flux thermodynamique
- En particulier, concernant la climatisation fictive : prendre en compte les apports de froid du rafraichissement (qui ne permettent pas d'atteindre la consigne) afin de réduire ces consommations de climatisation fictive.

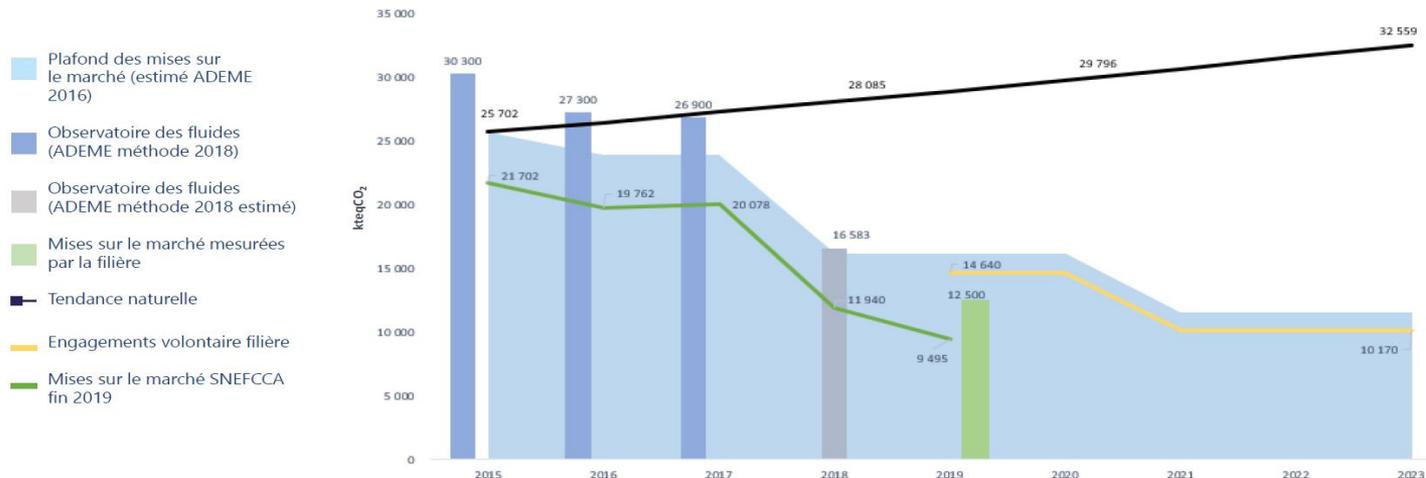
# RE2020 : la position de l'AFPAC

## La position de l'AFPAC en résumé :

- Permettre aux solutions PAC de se développer dans tous les bâtiments
- Avec, à l'horizon 2050, la décarbonation du bâtiment

# Une taxe HFC contre productive pour les PAC

La filière du froid et du génie climatique s'est engagée à accélérer la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dues à l'émission des fluides HFC et à tenu ses engagements



Au global, réduction de près de 23% des mises sur le marché de fluides HFC en tCO<sub>2</sub>.eq par rapport au plafond estimé par l'ADEME des exigences du règlement F-GAS

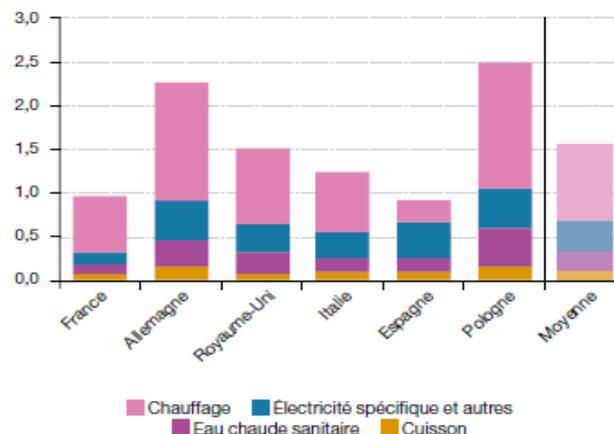
## Une taxe HFC contre productive pour les PAC

Les émissions liées à l'énergie des bâtiments résidentiels s'établissent en France à 0,9 tCO<sub>2</sub>/hab, un des plus bas niveau en Europe grâce à un moindre contenu carbone du chauffage lié notamment à la forte part de marché des PAC (source CGDD)

Les PAC représentent en 2019 plus de 20% de la consommation finale brute d'énergies renouvelables en France et sont l'un des principaux moteurs de sa progression (source CGDD)

**Cette taxe reviendrait à taxer une énergie renouvelable et entamerait la compétitivité des PAC alors qu'elles sont l'un des moyens de chauffage les moins émissifs en CO<sub>2</sub> et que l'Etat soutient ces technologies via des aides publiques.**

Graphique 7 : émissions de CO<sub>2</sub> par usages dans le résidentiel  
En tCO<sub>2</sub> par habitant



Source : calculs SDES d'après AIE

## MaPrimeRénov'

Les primes pour les rénovations globales sauront-elles compenser l'exclusion des ménages aux revenus supérieurs des aides directes aux PAC ?

### Exemples de rénovation globale pour des ménages les plus aisés (catégorie Rose)

- Propriétaires occupants d'une maison individuelle en Indre et Loire (37)
- Maison construite avant 1975 , superficie de 150 m<sup>2</sup>
- Etiquette énergie du logement : F (passoire thermique)
- Travaux déjà effectués : double vitrage et isolation des combles perdus avant 1990

# MaPrimeRénov'

## 4 cas de calcul associant :

- Travaux sur l'enveloppe (VMC HygroB + isolation plancher bas sur vide sanitaire + isolation combles perdus)
- + remplacement d'équipement (vieille chaudière fioul ou vieille chaudière gaz) par un équipement performant (PAC ou chaudière gaz THPE)
  
- Cas 1 – Enveloppe + remplacement chaudière fioul -> chaudière gaz THPE
- Cas 2 – Enveloppe + remplacement chaudière fioul -> PAC
- Cas 3 – Enveloppe + remplacement chaudière gaz -> chaudière gaz THPE
- Cas 4 - Enveloppe + remplacement chaudière gaz -> PAC

## Résultats de calculs :

	Aides				Montant des travaux	Reste à charge
	CDP réno globale	MPR réno globale	Bonus passoire thermique	Total		
<b>CAS 1Fioul -&gt; Gaz</b>	6500	3500	500	<b>10500</b>	17408	<b>10445</b>
<b>CAS 2Fioul -&gt; PAC</b>	14900	3500	500	<b>18900</b>	26375	<b>15825</b>
<b>CAS 3Gaz -&gt; Gaz</b>	4900	3500	500	<b>8900</b>	17408	<b>10445</b>
<b>CAS 4Gaz -&gt; PAC</b>	10600	3500	500	<b>14600</b>	26375	<b>15825</b>

# MaPrimeRénov'

## Résultats de calculs (suite) :

	Aides				Montant des travaux	Reste à charge
	CDP réno globale	MPR réno globale	Bonus passoire thermique	Total	Total(TTC)	Total(TTC)
CAS 1Fioul -> Gaz	6500	3500	500	<b>10500</b>	17408	<b>10 908</b>
CAS 2Fioul -> PAC	14900	3500	500	<b>18900</b>	26375	<b>11 475</b>
CAS 3Gaz -> Gaz	4900	3500	500	<b>8900</b>	17408	<b>12 508</b>
CAS 4Gaz -> PAC	10600	3500	500	<b>14600</b>	26375	<b>15 775</b>

## Conclusion :

- L'AFPAC regrette que l'aide au geste simple n'ait pas été rétablie pour les ménages les plus aisés
- L'aide à la rénovation globale semble satisfaisante pour les PAC, notamment en remplacement des chaudières fioul
- Cela permettra-t-il de réaliser autant de travaux qu'en 2019 et d'atteindre les objectifs de changement de vieilles chaudières ?

# Message des installateurs et des mainteneurs

L'AFPAC

Une réponse au défi CO<sub>2</sub>  
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort

# Disponibilité de la filière

Les carnets de commande sont bons depuis le déconfinement → **besoin de recrutement + formation d'apprentis**

Lisibilité sur l'activité à trois – cinq mois suivant la taille des entreprises.

Sur le long terme, la formation des apprentis nécessite du temps (en moyenne cinq ans avant d'avoir un ouvrier autonome) → **en conséquence l'AFPAC demande la stabilité dans les politiques publiques pour assurer la continuité de la demande.**

**La filière s'est engagée dans le respect des mesures sanitaires et notamment le protocole sanitaire de l'OPPBTB.**

# Retour terrain sur « MaPrimeRénov' »

Difficultés au cours des derniers mois avec la plateforme en ligne qui a dysfonctionné (incapacité des mandataires à suivre l'avancement des dossiers suite à un problème technique).

Difficulté récurrente à joindre l'ANAH.

Retard dans les paiements (environ 70% des dossiers finalisés sont en attente du versement des primes)  
– Point prégnant tant les trésoreries des entreprises ont été sollicitées pendant le confinement.

L'AFPAC est soucieuse de l'articulation entre les annonces d'anticipation du bénéfice de MaPrimeRénov' sur les travaux engagés à partir d'octobre et les procédures administratives.

L'AFPAC et l'ANAH ont communiqué sur ces difficultés. L'ANAH s'est engagée à rattraper le retard d'ici la fin du mois d'octobre.

**L'AFPAC souhaite que l'ANAH communique régulièrement un suivi des données « MaPrimeRénov' »**

# L'entretien des pompes à chaleur

depuis 2016



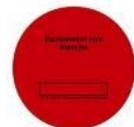
Réglementation F-GAZ – Fluides frigorigènes



Si charge HFC  $\geq$  5t  
équivalent CO<sub>2</sub>



Contrôle  
étanchéité  
annuel  
**OBLIGATOIRE**



Rien sur l'entretien de l'appareil et de son environnement...

 **AFPAC**  
Association Française pour  
les Pompes À Chaleur

La pompe à chaleur au cœur de votre confort

# L'entretien des pompes à chaleur

depuis 2020



Juillet 2020 – L'entretien devient obligatoire

Arrêté du 24/07/2020  
Décret du 28/07/2020

1. Les appareils concernés
2. Les publics concernés
3. La périodicité
4. Les opérations

# L'entretien des pompes à chaleur

depuis 2020



28 juillet 2020 – L'entretien devient obligatoire

Arrêté du 24/07/2020  
Décret du 28/07/2020

## Les appareils concernés

- Les **SYSTÈMES THERMODYNAMIQUES** dont la puissance nominale est supérieure ou égale à 4 kW et inférieure ou égale à 70 kW font l'objet d'un **ENTRETIEN PÉRIODIQUE**.
- Les **SYSTÈMES THERMODYNAMIQUES** destinés uniquement à la production d'eau chaude sanitaire pour un seul logement **NE SONT PAS CONCERNÉS (CHAUFFE-EAU THERMODYNAMIQUE)**.

# L'entretien des pompes à chaleur

depuis 2020



28 juillet 2020 – L'entretien devient obligatoire

Arrêté du 24/07/2020  
Décret du 28/07/2020

## Les publics concernés

- **LOCATAIRES OU OCCUPANTS** de locaux équipés d'un système thermodynamique individuel,
- **PROPRIÉTAIRES DE LOCAUX** équipés d'un système thermodynamique collectif.

# L'entretien des pompes à chaleur

depuis 2020



28 juillet 2020 – L'entretien devient obligatoire

Arrêté du 24/07/2020  
Décret du 28/07/2020

## La périodicité

- La **PÉRIODE** séparant deux entretiens ne peut pas excéder **DEUX ANS**.
- Le **PREMIER ENTRETIEN** d'un système thermodynamique est effectué au plus tard **DEUX ANS APRÈS SON INSTALLATION OU SON REMPLACEMENT**.
- Le premier entretien des systèmes thermodynamiques **EXISTANTS AU 1ER JUILLET 2020** est effectué **AU PLUS TARD LE 1ER JUILLET 2022**.

# L'entretien des pompes à chaleur

depuis 2020



28 juillet 2020 – L'entretien devient obligatoire

Arrêté du 24/07/2020  
Décret du 28/07/2020

## Les opérations d'entretien

- **VÉRIFICATION DU SYSTÈME + NETTOYAGE + RÉGLAGE**  
*(conditions précisées en annexe 1).*
- **CONTRÔLE D'ÉTANCHÉITÉ** du circuit de fluide frigorigène
- **CONSEILS AU BON USAGE ET À L'AMÉLIORATION** possibles de l'ensemble **DE L'INSTALLATION** de chauffage ou de climatisation et de l'intérêt éventuel du remplacement *(conditions précisées en annexe 2).*
- **ÉTABLIR UNE ATTESTATION D'ENTRETIEN** dans un délai de quinze jours suivant sa visite. *(conditions précisées en annexe 3).*

# L'Entretien régulier de la PAC c'est...

- ✓ **Protéger l'environnement**
- ✓ **Garantir les performances**
- ✓ **Assurer la longévité de l'installation**
- ✓ **Faire des économies d'énergie**
- ✓ **Plus de confort pour l'utilisateur**

# CONCLUSION

## Périodicité de l'entretien d'une PAC



### L'AFPAC RECOMMANDE DE :

- SE REPORTER AUX PRÉCONISATIONS DU FABRICANT DE LA PAC
- SANS PRÉCONISATIONS : UN ENTRETIEN ANNUEL.

Conférence de presse  
Jeudi 15 octobre 2020

**Merci pour votre attention**

**L'AFPAC**

Une réponse au défi CO<sub>2</sub>  
et à la transition énergétique



La pompe à chaleur au cœur de votre confort